



**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 141 (2021-2026)
de Mme et MM. François Miche (PS), Laurent Woeffray (PS) et Sophie Delaloye (PS)
demandant d'étudier la possibilité de développer les offres en matière de jeux urbains**

En séance du 10 juin 2024, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 141 de Mme et MM. F. Miche, L. Woeffray et S. Delaloye lui demandant d'étudier la possibilité de développer les offres en matière de jeux urbains.

Résumé du postulat

Depuis quelques années, la Ville de Fribourg a non seulement rénové de nombreuses places de jeux, mais a également mis ou va mettre à disposition de plus en plus de mobilier de jeu et de musculation dans l'espace public. On peut penser par exemple à la création de diverses places de pétanque, à l'installation d'un échiquier et d'une installation de street workout dans le parc du Domino ou aux différentes installations de BoxUp. Toutes ces possibilités de jeux dans l'espace public favorisent le contact social et contribuent à l'animation de l'espace public.

Par ce postulat, le Conseil communal est donc prié de présenter un rapport dans lequel il examinera les points suivants:

- un état des lieux du mobilier de jeu et de force mis à disposition par la Ville dans l'espace public;
- une analyse visant à déterminer si d'autres possibilités de jeux urbains (par exemple pétanque, échecs, jeu du moulin, etc.) pourraient être mises à disposition dans différents endroits de la ville;
- prévoir des possibilités de rangement de ces jeux dans les lieux qui accueillent également des manifestations (par exemple place Georges-Python, Grand-Places).

Réponse du Conseil communal

1. Introduction

La thématique du jeu dans l'espace urbain est une thématique vaste et complexe qui s'adresse à différents publics cibles potentiels (enfants, adolescents, adultes, seniors, etc.).

Aujourd'hui, la Ville de Fribourg offre une multitude et une diversité de possibilités en la matière via notamment ses nombreuses infrastructures sportives et ludiques, ses places de jeux, le déploiement de mobilier dans différents espaces ouverts ou encore par la mise à disposition d'espaces de jeu intérieurs (par exemple espace MEMO).

Au niveau de la planification, la thématique du jeu dans l'espace urbain est directement ou indirectement abordée via plusieurs stratégies sectorielles de la Ville de Fribourg. À ce propos, il est notamment possible de citer:

- La stratégie des places de jeux en ville de Fribourg, qui définit les objectifs d'aménagement et la programmation des places de jeux communales;
- La stratégie enfance et jeunesse "Grandir en Ville de Fribourg", qui vise, entre autres éléments, à prendre en compte systématiquement les intérêts des enfants et des jeunes dans les aménagements urbains;
- La stratégie petite enfance qui vise, entre autres éléments, à évaluer la pertinence du concept de ville ludique pour la Ville de Fribourg;
- Le plan directeur des sports de la Ville de Fribourg qui vise, entre autres éléments, à renforcer et développer l'offre d'équipements sportifs pour toutes et tous à travers l'entretien du parc actuel et des nouvelles infrastructures innovantes adaptées aux attentes et besoins des utilisateurs-trices;
- Le plan directeur de MEMO, biblio-ludothèque de la Ville, qui propose d'ici 2030 de renforcer ses actions hors des murs en développant des dispositifs dans les quartiers et de favoriser les échanges entre les publics, notamment autour du jeu.

Il est également ici important de rappeler que l'offre ludique de la Ville de Fribourg ne se fonde pas uniquement sur l'infrastructure et l'équipement mais également sur l'animation et l'événementiel. En ce sens, la Ville de Fribourg anime régulièrement par le jeu des événements sur son territoire (par exemple lors d'inauguration des places publiques).

2. Etat des lieux – la situation actuelle

Le postulat demande premièrement au Conseil communal de dresser un état des lieux "du mobilier de jeu et de force" mis à disposition par la Ville dans l'espace public. Sur cette base, il est proposé d'inclure dans l'état des lieux demandé par le postulat les éléments suivants:

- terrains pour la pratique sportive et les loisirs (basket, football, équipements multisports) à rayonnement de quartier
- mobilier de fitness urbain
- parcours Vita
- pistes de pétanque
- tables de ping-pong
- skatepark
- roller
- slackline
- éléments de jeu en bois (poutres, troncs, souches)
- jeux géants (jeu d'échecs, jeu du moulin, etc.)
- casiers BoxUp

L'inventaire proposé dans le cadre de la présente réponse fait volontairement abstraction des éléments suivants, considérés comme moins pertinents dans le cadre du postulat en question:

- Places de jeux. Ces espaces font déjà l'objet d'un recensement et d'un [inventaire](#) spécifique détaillé qui est renouvelé tous les cinq ans.

- Infrastructures sportives majeures. Ces infrastructures, contrairement aux terrains de jeux à rayonnement de quartier identifiés plus-haut, répondent plus à un usage de type sportif (visant clubs/sociétés/associations) qu'à une dynamique de jeu urbain.
- Mobilier et infrastructures de jeux temporaires et déplaçables (par exemple patinoire itinérante). Ces éléments répondent plus à une logique événementielle et de courte durée et ne font ainsi pas partie de l'offre en jeux urbains de la Ville de Fribourg au sens strict.
- Mobilier et infrastructures de jeux aménagés par des privés ou des entités tierces (par exemple golf urbain). Ces éléments ne relèvent pas directement de la politique d'aménagement de la Ville de Fribourg.

L'état des lieux demandé par le postulat est restitué via le tableau de synthèse ci-dessous, qui illustre l'offre en matière de jeux urbains avec un aperçu de la répartition des équipements par quartier de la Ville de Fribourg:

Type de jeu	Quartiers de la Ville de Fribourg												Total général
	Bourg	Auge	Neuveville	Places	Alt	Palatinat	Schoenberg	Bourguillon	Pérolles	Vignettaz	Gambach-Guintzert	Jura-Torry	
Terrain sports/loisirs			2		2	2	1		1	1	1	2	12
Fitness urbain							1				1	1	3
Parcours Vita								1					1
Piste de pétanque		1		1	1				3	5		6	17
Table de ping-pong	1	3	4	3	1	1	5		3	4		5	30
Skatepark										1			1
Roller												1	1
Slackline			3		2								5
Jeux en bois		1					7		10				18
Jeux géants			1		1					1			3
Casiers BoxUp			2		2			1	1		1	1	8
Total général	1	5	12	4	7	5	14	2	19	11	3	16	99
Ratio équip/pop q.	0.04	0.45	0.70	0.37	0.44	1.11	0.15	0.28	0.25	0.17	0.09	0.24	

- Chiffres population: population 2024
- Etat des lieux infrastructure et jeux: Base de données interne 2021

NB: L'état des lieux proposé est dressé d'après la base de données interne de la Ville (état 2021) et non pas sur un nouveau relevé de terrain exhaustif. Il est possible que cet état des lieux contienne certaines différences mineures avec l'état du terrain à la date de publication du présent postulat.

Il ressort de cet état des lieux qu'aujourd'hui, en matière de jeux urbains et à l'échelle de l'ensemble du territoire communal, la Ville de Fribourg offre déjà une multitude et une diversité de possibilités.

Bien qu'en restant sur des propositions d'infrastructures et de mobilier de jeu que l'on peut définir comme étant assez "classiques", une bonne diversité d'objets est déployée sur le terrain.

En termes d'offre par quartier, les quartiers les mieux dotés en termes d'infrastructures et de mobilier de jeu (en nombre absolu d'infrastructures et d'objets) sont Jura-Torry, Pérrolles, Schoenberg, Neuveville et Beaumont-Vignettaz. Cet état est globalement cohérent avec les statistiques de population, avec un ratio d'équipement (nombre d'infrastructures/objets par nombre d'habitants) relativement similaire entre la plupart des quartiers. Quelques exceptions sont toutefois à relever. Les quartiers du Bourg et de Gambach-Guintzet présentent un ratio manifestement bas en termes d'infrastructures/objets par nombre d'habitants. Au contraire, les quartiers du Palatinat et de la Neuveville se distinguent par un ratio d'équipements au-dessus de la moyenne.

Au niveau de la diversité de la typologie d'infrastructures/objets proposée dans les différents quartiers, celle-ci peut être jugée comme satisfaisante avec certes une certaine différence dans les offres locales mais qui peut être lue dans une logique de complémentarité géographique.

Ce constat n'exclut toutefois pas des possibilités futures de rééquilibrage ou d'amélioration.

3. Entretien et amélioration de l'offre en jeux urbains à court terme

Offre en matière de jeux urbains

Actuellement, l'approche de la Ville de Fribourg consiste à entretenir (et à remplacer en cas de besoin) le mobilier et les infrastructures existants ainsi qu'à proposer des améliorations ponctuelles de l'offre, au gré des opportunités, des montants prévus au budget ainsi que de l'évolution des besoins du terrain.

De manière générale, l'amélioration de l'offre se fait en reprenant des typologies de mobilier et d'infrastructures déjà déployées sur d'autres secteurs du territoire communal.

Les interventions suivantes, dont la réalisation est prévue à court terme, peuvent être citées:

- Aménagement d'un nouveau fitness urbain au parc du Domino. Dans le cadre de sa réponse au postulat n° 41, le Conseil communal a identifié l'espace triangulaire situé à côté du terrain actuel de basketball comme zone potentielle pouvant offrir un espace suffisant à l'aménagement d'une nouvelle installation de fitness urbain. L'espace à disposition permettra d'installer différents types d'équipements ainsi qu'un banc actif intergénérationnel afin de répondre aussi aux besoins des plus jeunes et des séniors. L'installation de ces aménagements est prévue pour le courant de l'année 2025¹.
- Renouvellement du fitness urbain du Guintzet. Pose de quatre nouveaux engins en remplacement des anciens qui posaient des problèmes de sécurité. L'installation de ces aménagements est prévue pour le courant de l'année 2025².

¹ Cette intervention sera financée via le budget d'investissement, rubrique 912.5090.289.

² Cette intervention sera financée avec un montant issu du budget de fonctionnement 2025, rubrique 912.3104.01.

- Rénovation du skatepark de Beauregard. Le projet se situera à l'angle sud-ouest du skatepark existant et comportera une superficie totale d'environ 150 m². Le projet comprend des aménagements variés, mélangeant obstacles traditionnels et d'autres plus originaux. D'une manière générale, ce projet se veut multidisciplinaire et complémentaire des structures existantes dans la région. Il est adapté aux débutants mais aussi aux pratiquants plus expérimentés³.
- Amélioration de l'équipement ludique de la parcelle 14387 RF (place du gril, route de la Heitera dans le quartier du Schoenberg) avec la pose, entre autres éléments, d'une nouvelle table de ping-pong⁴.
- Amélioration de l'offre en matière de pistes de pétanque. En ce sens, des réflexions sont notamment en cours pour évaluer la possibilité de rajouter un terrain sur le secteur du Jura et, si besoin, sur d'autres secteurs⁵.
- Etendue de l'offre en matière de casiers connectés BoxUp permettant le partage de matériel de sport et de loisirs via une application mobile. Dans le courant de l'année 2025, le réseau de l'infrastructure BoxUp existante en Ville de Fribourg va être étoffé avec deux nouveaux points (l'un qui viendra se greffer au terrain multisports du quartier du Schoenberg et l'autre sur une localisation à définir ultérieurement)⁶.

Offre en matière de possibilités de rangement

En matière de possibilités de rangement, un inventaire des besoins va être conduit par le Service des sports dans le courant de l'année 2025. Ce travail permettra de répondre avec plus de recul aux besoins des clubs, associations et utilisateurs et, le cas échéant, d'inscrire aux budgets à venir des montants pour améliorer l'offre en matière de possibilités de rangements de certains jeux urbains.

4. Perspectives d'amélioration de l'offre à moyen-long terme

Potentiels projets – non-encore actés et à confirmer par la suite

À futur et sur la base de l'état des lieux présenté ci-dessus (cf. point 2), d'autres possibilités de renforcement de l'offre en matière de jeux urbains peuvent être sommairement identifiées. Les projets suivants semblent en ce sens être potentiellement pertinents, bien qu'aucun montant pour la réalisation ne soit actuellement prévu au budget:

- Nouvel espace de jeu intérieur, conformément au contenu de la Stratégie des places de jeux en Ville de Fribourg, volet 2: Programme.
- Skatepark intérieur. Le skatepark à Bluefactory a dû être désinstallé et celui des Abattoirs ne pourra plus être exploité sur le long terme. La situation actuelle n'est pas idéale alors que la pratique devient de plus en plus populaire.
- Amélioration de l'offre en infrastructures/objets de jeu sur les quartiers de Gambach-Guintz et du Bourg;.

³ Cette intervention sera financée via le budget d'investissement, rubrique 911.5090.304.

⁴ Cette intervention est prévue avec des engins en stock au Secteur des parcs et promenades.

⁵ Pas encore de montant prévu pour cette intervention.

⁶ Ces interventions seront financées avec un montant issu du budget de fonctionnement 2025, rubrique 912.3104.01.

- Amélioration de l'offre en matière de tables de ping-pong, notamment dans le quartier de Gambach-Guintzett.
- Amélioration des qualités ludiques des cours d'école via des interventions légères⁷.

Potentiel de la notion de ville ludique

Aujourd'hui, en matière d'aménagement, la tendance principale consiste à orienter le jeu urbain à des espaces et des infrastructures fonctionnellement spécifiques (aménagement de places de jeux, de terrains équipés pour la pratique sportive et les loisirs, d'espaces de street workout, etc.). À futur, cette posture pourrait être questionnée en faveur d'une approche au jeu dans l'espace urbain plus intégrée et globale, dans une perspective de ville ludique (ou de ville jouable).

Selon [Pro Juventute](#), l'un des principes de base définissant une ville ou une communauté jouable est de permettre le jeu dans les espaces inutilisés par une réappropriation de l'espace public. Les possibilités de jeu sont ainsi réparties un peu partout et l'espace urbain est considéré comme un grand terrain de jeu interconnecté auquel les enfants (mais aussi le reste de la population) peuvent accéder en toute autonomie.

En ce sens, la Stratégie petite enfance de la Ville de Fribourg prévoit une mesure visant à évaluer la pertinence du concept de ville ludique pour la ville de Fribourg dans le cadre des projets touchant à la conception et ou à l'animation de l'espace public.

Potentiel ludique des aménagements légers et transitoires

En vue de renforcer la dynamique du jeu dans l'espace urbain, le levier des aménagements légers et transitoires semble également revêtir un intérêt particulier, d'autant plus que ce type d'aménagement présente certains avantages spécifiques par rapport aux aménagements permanents.

En étant flexibles et ajustables, les aménagements légers et temporaires peuvent répondre à des besoins variés et s'adaptent aux différentes générations. Les aménagements temporaires peuvent favoriser le jeu dans l'espace public car ils permettent d'expérimenter de nouveaux usages, de nouveaux éléments de jeu, de nouvelles formes de marquage au sol. Jouer avec des éléments augmente l'interaction des gens entre eux et avec l'espace. Les aménagements temporaires stimulent l'intérêt et la participation de la population à l'aménagement de l'espace public. Ils offrent de nombreuses possibilités, comme des jeux modulables, des espaces verts, mais aussi toutes formes d'art ou d'événement. De tels aménagements animent l'espace public en mettant à jour le potentiel de celui-ci.

En ce sens, la Ville de Fribourg a mené en 2025 une analyse pour identifier des espaces urbains avec un potentiel confirmé pour accueillir des mesures légères et transitoires, en réponse à des enjeux urgents, multiples et interdépendants (rafraîchissement urbain, nature en ville, amélioration de la qualité d'accueil de l'espace public, cohésion sociale au sein des quartiers, apaisement des mobilités, vitalité économique, ville ludique, etc.).

⁷ À titre d'exemple, il est relevé que deux tables de ping-pong ont été posées à la Deutschsprachige Orientierungsschule Freiburg (DOSF) en 2024 et une table de ping-pong sera posée à l'école du Botzet en 2025.

Les espaces suivants ont été sélectionnés pour une action sur l'année 2025:

- placette George-Python
- parking de la Heitera
- parvis de la Gare
- rue du Simplon

5. Conclusion

Le Conseil communal est conscient et accorde une importance particulière au jeu et au mouvement dans l'espace urbain. Comme le relèvent les postulants, la Ville de Fribourg a, parmi une multitude d'actions et d'initiatives, récemment rénové de nombreuses places de jeux et mis à disposition plusieurs infrastructures et éléments de mobilier dans l'espace public pour le jeu, la musculation et, de manière plus générale, pour les loisirs.

L'état des lieux dressé dans la présente réponse illustre que, de manière générale, la ville de Fribourg dispose aujourd'hui d'une offre de jeux urbains qui est certes satisfaisante, à la fois sous l'angle quantitatif que qualitatif, mais qui peut néanmoins encore évoluer et s'améliorer.

La présente réponse renseigne également sur les principales actions d'entretien et améliorations ponctuelles de l'offre prévues à court terme sur le territoire communal. Des perspectives d'amélioration de l'offre à moyen et long termes sont également esquissées, avec notamment une identification de potentiels futurs projets et une réflexion sur la notion de ville ludique et sur le potentiel des aménagements légers et transitoires. La réalisation des perspectives d'amélioration à moyen et long termes dépend néanmoins de décisions budgétaires encore à prendre.

Le postulat n° 141 est ainsi liquidé.